

Conseil municipal du jeudi 25 septembre

Les élus de la Ville de Suresnes se réunissent [en conseil municipal le jeudi 25 septembre à partir de 19h](#) à la Salle des Fêtes.

A l'ordre du jour, plusieurs délibérations sur le thème de **la sécurité et de la tranquillité publique**. Pour lutter contre les incivilités, la délinquance et les dégradations du mobilier public. La municipalité propose d'instaurer le principe d'**indemnisation de la collectivité par les auteurs d'incivilité** et de dégradations de voie publique mais aussi de suspendre les **aides municipales** pour tout contrevenant. Autre proposition, la mise en place d'un dispositif de réparation pécuniaire des dégradations générées par les **rodéos urbains**.

A noter aussi, la signature d'**une convention avec la Fondation du Patrimoine pour le lancement d'une collecte de dons en faveur du Portail aux escargots** qui a besoin d'être restauré et vient d'être lauréat du Loto du Patrimoine, et une convention avec la société Etudes et Chantiers pour **la récupération et le réemploi des vélos hors d'usage**. Enfin, le conseil municipal devra approuver le nouveau **Projet éducatif pour Suresnes (PEPS) pour la période 2025/2028** dont l'objectif est de favoriser l'épanouissement de tous les enfants et suresnois de 0 à 25 ans via une transversalité entre les différents acteurs éducatifs .

Veuillez trouver [ici l'ordre du jour](#) et le lien pour suivre le [Conseil municipal en direct](#).

Vos contacts

Cyril Morteveille

Directeur de la communication

01 41 18 15 53

cmorteveille@ville-suresnes.fr

Nathalie Conte

Chargée des relations presse

01 41 18 18 36

nconte@ville-suresnes.fr